

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 14 mai 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 4 mai 2018 s'est réuni le lundi 14 mai 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, JACQUET Josette, HOSPITAL Michel, CILLIERES Charles, MANIER Bernard

Pouvoirs : de SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie à M. Le Maire BENQUET Daniel, JACQUET Josette à LABARDIN Philippe, de CAMPS Brigitte à MUNOZ Yolande, de HOSPITAL Michel à DALLA – SANTA Jean-Christophe, de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, de MANIER Bernard à MAHIEU Anne

D.01

CANDIDATURE DE LA VILLE DE MARMANDE AU PLAN GARONNE

Un potentiel de développement touristique à dynamiser

L'Agglomération du Val de Garonne axe son développement touristique sur une thématique majeure qui est celle de l'itinérance (cycliste, fluviale, pédestre). S'appuyant sur le triptyque Garonne/Vallée/Canal de Garonne, le territoire est en capacité de valoriser un patrimoine qu'il soit bâti, humain et naturel et de le mettre au service d'une offre touristique globale s'intégrant parfaitement dans les démarches départementales et régionales.

L'Office de tourisme du Val de Garonne est chargé de la mise en place de cette stratégie collective qui s'articule autour de la notion de destination Garonne.

Une étude menée par VGA confirme le potentiel que représente le tourisme pour le territoire.

Le projet porté par la ville de Marmande, récemment classée « Commune Touristique » s'intègre parfaitement dans le dispositif et pourra y apporter une valeur ajoutée tant en matière d'hébergement, d'activités de découverte et d'itinérance que de valorisation écologique de Garonne.

Une double ambition environnementale et touristique

De la volonté de dynamiser le potentiel de développement touristique de Marmande en Val de Garonne, le projet porte l'ambition à la fois de valoriser et préserver les deux rives du fleuve, tout en favorisant les connexions et itinérances.

Les habitants et visiteurs seront ainsi invités à venir vers le fleuve grâce au parc urbain de la Filhole, espace de plein air, et via l'espace nature de Coussan que souhaite créer la ville.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS	Echéancier
1. Préserver et Valoriser le fleuve	1.1. Restauration des ripisylves et des espaces à haute valeur piscicole (AMO accompagnement, médiation et travaux) 1.2. Accueillir une ferme urbaine et mettre en place de l'éco- pâturage 1.3. Amélioration des équipements de médiation de la Filhole 1.4. Création d'un espace nature (coté Coussan)	> AMO 2019 > Travaux 2019-2020 > 2019 – 2020 > 2018 – 2020 > AMO et acquisition 2019 > Travaux 2020 -2021
2. Favoriser connexions et itinérances	2.1. Schéma de circulation fluviale : Aménager la cale 2.2. Schéma de circulations douces ; <i>HORS AMI (pour mémoire) :</i> <i>Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un hébergement de type camping collaboratif /aire naturelle</i> <i>Déployer du WIFI public gratuit</i>	> AMO et travaux 2019 – 2020 > Travaux 2018 - 2020 > Etude 2019 (travaux 2019) IWIFI4EU

Une gouvernance partagée

Marmande a développé un dispositif de démocratie participative totalement intégré à son processus décisionnel. Marmande Citoyenne a trois objectifs majeurs :

- Partager une « vision » concernant la vie et l'avenir de la « cité »
- Mettre en œuvre ensemble les projets qui touchent la vie municipale
- Rapprocher le citoyen de la décision et de l'évaluation publique.

A ce titre, les citoyens peuvent proposer un projet, donner un avis, participer à la réflexion municipale à travers Marmande-citoyenne.fr, auprès des commissions extra-municipale ou bien des conseils de quartier.

Dans cette dynamique, a été créé le collectif de la Filhole qui rassemble :

- Des membres du Conseil des Sages
- Des membres du Conseil des Jeunes
- Des utilisateurs réguliers de la Filhole et des personnes reconnues pour leurs compétences dans les domaines susceptibles d'être développés sur cette aire (ornithologie, service espaces verts, animateurs enfance).

Sa première contribution est issue de l'enquête réalisée à l'automne 2017, au cours de laquelle 129 questionnaires ont été recueillis.

Le pilotage du projet sera donc assuré par un comité associant les principaux partenaires du projet, institutionnels ou associatifs. Il sera assisté d'un comité technique représentant leurs différents services ou directions. Les représentants des associations organisant de grandes manifestations annuelles seront également associés.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Prend acte de la candidature de la Ville de Marmande à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Garonne », programme opérationnel FEDER/FSE 2014/2020 Midi-Pyrénées & Garonne.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 15 mai 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 17/05/2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 17/05/2018.

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

